

Devenir référent·e harcèlement et discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel

En collaboration avec



Sensibiliser et communiquer sur le harcèlement et la discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel.

Niveau

Initiation

Catégorie

Actions de formation de développement de compétences.

Objectifs

- Reconnaître et identifier des situations de violences dans un environnement de travail
- Comprendre les mécanismes et les conséquences de ces violences
- Mettre en place des outils pour recueillir un témoignage
- Présenter et mobiliser le réseau d'écoute et d'aide existant
- Informier sur les procédures possibles, les sanctions encourues et la responsabilité des employeur·euse·s

Public visé

La formation "Devenir référent·e" s'adresse à toute personne, salariée ou dirigeante, concernée par les questions de violences au travail et souhaitant jouer un rôle majeur dans les changements des comportements.

Formats et lieux

2 jours de formation, soit 14h
En présentiel en Inter-entreprise Nantes
8 personnes maximum

Programme détaillé

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES AU TRAVAIL

Décryptage du secteur : les VMSS et l'audiovisuel

Définition et limites de la mission d'un·e référent·e harcèlement dans le secteur de l'audiovisuel

Identifier et analyser les VMSS

Les obligations des entreprises en matière de prévention Formation

ORIENTER ET ACCOMPAGNER

Participer à la prévention

Recueillir un témoignage

Accompagner une personne vers un signalement

L'enquête interne

Les suites disciplinaires et judiciaires possibles

Pré-requis

Compréhension du français (formation dispensée uniquement en français)

Matériel à disposition

Salle de formation équipée et connexion internet

Suivi d'exécution et encadrement

Une feuille d'émargement signée par les participants et notre formateur qualifié disposant des compétences requises tant au niveau théorique que pédagogique.

Des vidéos ou supports projetés par vidéoprojecteur.

Des fiches outils numériques sont remises aux participant·e·s pour reprendre l'essentiel de la formation, de façon synthétique et didactiques, ainsi que le support de la formation.

Une évaluation de la formation est proposée en fin de session afin de nous permettre une amélioration continue des méthodes pédagogiques.

Certificat de réalisation délivré aux stagiaires.

Tarifs et financement

560€ TTC / personne

Formations éligibles au financement AFDAS, OPCO et France Travail

Encadrement professionnel

Accès et inscription

Admission sur inscription (8 jours minimum avant le début de la formation)

Vous recevrez le programme en PDF, votre devis et une convention de formation.

En ligne : ateliermarcelle.fr

Email : marcelle@ateliermarcelle.fr

Renseignements : Valérie ESCRIBA - Responsable Administratif & Qualité / 06 84 02 10 17

Accessibilité

Nos équipes portent une attention particulière à tous besoins d'accessibilité exprimés. Nous saurons trouver des réponses ou des ressources d'aide afin de permettre à tous·tes le suivi de nos formations dans des conditions optimales.

Méthodes & évaluations des acquis

Avant et après la formation : auto-positionnement du stagiaire par rapport aux objectifs

En cours de session : Les connaissances sont évaluées par feedback, échanges, quizz, etc...

Alternance parties théoriques et pratiques.

En fin de session / à chaud : évaluation du niveau et des connaissances

Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Questionnaires à froid quelques semaines après la formation.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire à l'issue de la session.